Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 77 (1974)

Artikel: Du village à la région urbaine : esquisse d'une sociologie des collectivités territoriales

Autor: Bassand, Michel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-557315

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

I. EXPOSÉS

DU VILLAGE A LA RÉGION URBAINE ESQUISSE D'UNE SOCIOLOGIE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

par Michel Bassand

1. Essai de définition de la notion de collectivité territoriale

Au départ, nous nous référons à G. Gurvitch [1] : une collectivité territoriale est un groupement dont le but principal est de faire régner l'ordre et la paix entre les acteurs collectifs et individuels résidant sur un même territoire. Les groupements territoriaux sont donc de nature politique, mais évidemment pas exclusivement.

Selon la dimension du territoire, nous distinguons deux types de collectivités territoriales : les localités et les régions. L'une et l'autre impliquent nécessairement une entité englobante : la société globale. D'ailleurs, société globale et collectivité territoriale se définissent mutuellement : régions et localités sont des éléments de base de l'organisation territoriale d'une société ; inversement, la structure sociale de la société détermine la nature et la forme des collectivités territoriales.

Définissons maintenant les notions de société, région et localité.

Les *sociétés* sont les phénomènes sociaux les plus englobants ; elles détiennent la souveraineté sur l'ensemble des acteurs qu'elles comprennent : elles sont supra-fonctionnelles. Deux perspectives complémentaires sont indispensables pour définir une société.

La première met en relief les dimensions (ou sous-systèmes) fondamentales de ce type de phénomène social. Elles sont au nombre de quatre : l'économique, le politique, le culturel et le bio-social. Ces quatre dimensions sont plus ou moins autonomes, plus ou moins contradictoires et plus ou moins liées par des échanges, des actions et des rétroactions.

La deuxième perspective met en relief le fait que les acteurs d'une société ne sont pas tous sur le même plan : ils sont répartis en classes sociales. D'une part, elles constituent le clivage sociétal le plus profond et le plus déterminant ; d'autre part, les classes sociales

représentent les acteurs les plus importants des sociétés. Dans la plupart des sociétés modernes, la domination d'une classe sociale sur les autres s'explique par l'appropriation et le contrôle de l'économie.

Notons encore que les sociétés sont historiques. Cela dit, il est essentiel de souligner que leur évolution n'est jamais linéaire ; acteurs et dimensions sont, les uns par rapport aux autres, en décalage et en retard, ce qui est une autre source de conflits. Comme nous l'avons déjà suggéré, notre thèse est que le système sociétal ainsi défini détermine l'organisation spatiale. Elle en est l'expression plus ou moins directe, aussi bien en ce qui concerne les relations entre les divers types de collectivités territoriales qu'en ce qui concerne leur organisation interne.

Qu'est-ce qu'une *région ?* Il est possible de dégager trois conceptions très différentes : celle de la région homogène, celle de la région polarisée et celle de la région-plan.

1) La région homogène correspond à un espace continu dont chacune des parties constituantes — les localités — présente des caractéristiques aussi proches que possible de celles de l'autre [2]. L'homogénéité interne et l'hétérogénéité externe sont maximum. Les traits pris en considération peuvent être socio-économiques, culturels, politiques, etc.

2) La région polarisée est fondée sur l'interdépendance de diverses localités qui sont hétérogènes, complémentaires, et entretiennent entre elles plus d'échanges qu'avec celles de la région voisine. En d'autres termes, la région polarisée est formée du réseau des relations réciproques de ses localités plus ou moins hiérarchisées. Le plus souvent, ce réseau est caractérisé par une localité centrale qui domine la vie et les activités des autres.

3) La région-plan ou région-programme correspond à la nécessité de résoudre une situation problématique par une action soit sectorielle, soit globale. La région-programme peut se superposer à une région homogène ou polarisée ou, au contraire, procéder à un nouveau découpage de la réalité territoriale d'une société.

Il est souvent coutume d'opposer ces définitions. Nous montrerons qu'elles correspondent à différentes structures sociales et plus particulièrement à trois types de sociétés qui se sont succédé en Europe occidentale : les sociétés agraires, industrielles et post-industrielles.

Venons-en maintenant au concept de *localité*. Les conceptions sont diverses. Pour un auteur comme G. Hillery [3], toutes les collectivités se définissent par l'espace, l'institution familiale et la

coopération. Ces trois dimensions sont de nature fluctuante ; ainsi la famille peut varier d'une extrémité, où elle est dominante et centrale, à une autre, où elle n'est qu'une institution parmi d'autres. La coopération oscille de l'entraide personnelle à la sociabilité contractuelle. L'espace peut être homogène ou hétérogène. Pour L. Schnore [4], la collectivité locale est un ensemble d'acteurs localisés et interdépendants sur une base quotidienne. La localité réalise une série hautement généralisée d'activités dans et à travers une gamme d'institutions qui procurent quotidiennement l'ensemble des biens et services nécessaires pour sa continuité en tant qu'entité sociale et économique. D'après L. Schnore, les principales dimensions en fonction desquelles les localités diffèrent sont l'autonomie, la dimension démographique, la densité, l'âge, la composition par âge de la population et les fonctions économiques. Pour R. M. MacIver [5], la collectivité locale est un « territoire de petite dimension qui contient les éléments les plus importants d'un système social complexe ». Enfin pour K. Davis [6], la collectivité locale est le plus petit territoire qui englobe tous les aspects de la vie sociale. On pourrait allonger la liste de ces citations ; en 1955, G. Hillery [7] en examinait près de cent, plus ou moins différentes. Cependant, une conclusion s'impose. Au-delà des divergences parfois importantes, les auteurs tombent d'accord sur deux points : d'une part, une localité est un système social spatialisé, dont le territoire est plutôt restreint et qui exprime plus ou moins directement la structure sociale de la société qui l'englobe ; d'autre part, il existe deux grands types de collectivités locales : le village et la ville.

Examinons maintenant les rapports entre trois types de société globale et les diverses collectivités territoriales qu'elles englobent.

2. *La société agraire*

Le type sociétal que nous allons esquisser ici, concerne les sociétés d'Europe, du moyen âge à la révolution industrielle [8].

Du point de vue socio-économique, ce type sociétal est scindé en deux sphères : l'une rurale, où dominent l'agriculture et l'artisanat, l'autre urbaine, où s'actualisent des fonctions politico-administratives, commerciales et artisanales. L'importance de ces deux ensembles est loin d'être égale. C'est de la campagne et de l'agriculture que jaillissent les seules richesses de ce type sociétal, d'où le qualificatif d'agraire qui lui est donné. La terre était donc le moyen de produc-

tion essentiel ; mais à raison de 30 à 60 %, il était contrôlé par 2 à 3 % de la population. Cette classe de propriétaires terriens asservissait selon des modalités allant de l'esclavage au servage, à leur profit, la paysannerie. On estime que plus de la moitié de la valeur produite par les paysans était prélevée par les propriétaires. Ces données expliquent la condition très précaire des paysans auxquels d'ailleurs la classe dominante, pour justifier son emprise, ne reconnaissait souvent qu'à peine une nature humaine.

Ajoutons que les propriétaires de la terre contrôlaient le pouvoir politique. Mais cette classe dirigeante n'était que faiblement intéressée par l'activité économique. Elle considérait la guerre comme un moyen plus sûr et plus séduisant de s'enrichir. Ce caractère prédatif, par rapport à l'intérieur comme par rapport à l'extérieur, explique le perpétuel état de guerre de ces sociétés.

Dix pour cent environ de la population des sociétés agraires vivaient dans les villes. Ces collectivités formaient quasiment des enclaves dans des régions rurales. Mais les villes d'alors dépendaient intégralement de la capacité de l'économie rurale de produire un surplus. Bien que le commerce et l'artisanat y fussent développés et qu'elles aient été déjà le point de convergence de ces sociétés, ce n'étaient pas là les caractéristiques premières des villes pré-industrielles ; elles étaient d'abord le siège de la classe dirigeante. L'état rudimentaire des moyens de communication, partant la résidence en milieu urbain, optimisaient les contacts de l'élite. Ceci n'empêchait pas que la ville fût également le siège d'une masse mouvante de travailleurs non qualifiés et de marginaux.

La féodalité et la monarchie sont les deux sous-systèmes politiques qui se sont succédé dans l'Europe agraire. La féodalité est caractérisée par le triangle conflictuel Eglise, noblesse et commune. C'est de ce conflit qu'a surgi le second type : les monarchies.

La natalité des sociétés agraires était très élevée ; en moyenne elle était de 40 ‰. En dépit de ce taux, la croissance démographique était lente et souvent ces sociétés régressaient en raison d'une mortalité parfois effroyable.

La religion était l'idéologie dominante de ce type sociétal. Cependant c'est dans les sociétés agraires que commença une séparation des institutions politiques des institutions religieuses. Ceci ne signifie pas que l'une et l'autre ne restèrent pas alliées. Dans des situations de crise, le clergé fut toujours du côté de la classe dirigeante. En la légitimant, le clergé lui évitait des efforts coercitifs coûteux. Pour

cela, le clergé était généreusement doté. Il détenait 20 à 30 % de la terre.

Pour conclure, reproduisons la citation de K. Marx, qui résume bien ce type de société et les rapports entre villes et campagnes : « La plus grande division du travail matériel et intellectuel est la séparation de la ville et de la campagne (...) L'existence de la ville implique du même coup la nécessité de l'administration, de la police, des impôts, etc., en un mot la nécessité de l'organisation communale, partant, de la politique en général (...) La ville est le fait de la concentration de la population, des instruments de production du capital, des plaisirs et des besoins, tandis que la campagne met en évidence le fait opposé, l'isolement et l'éparpillement (...) Apparaît pour la première fois la division de la population en deux grandes classes, reposant directement sur la division du travail et des instruments de production [9]. »

Si la société agraire connaissait déjà la ville, c'est pourtant le village qui en est le groupement territorial le plus typique.

Comment définir le village ? [10]

Disons d'abord que c'est une petite collectivité dont le système social est fondé sur une activité économique quasi monovalente : l'agriculture. Les entreprises agricoles sont simplement juxtaposées et forment un système très faiblement intégré ; elles peuvent augmenter ou diminuer en nombre sans que le village change profondément. La plupart du temps, il y a coïncidence entre l'entreprise économique et le système familial : le réseau des ménages se confond avec l'espace économique et le village est souvent un système endogamique. En outre, la famille est l'unité de production qui a pour principe une autarcie économique maximum. Cette superposition de l'économique et du familial est encore accentuée par celle du politique, du religieux, du culturel. Tous ces sous-systèmes coïncident et sont interdépendants.

Ainsi, à titre d'exemple, l'église est bien le lieu de culte, mais aussi celui des assemblées politiques, parfois un dépôt de grains et d'archives. De même, il existe une combinaison entre propriété collective (pâturages, forêts, etc.) et propriété privée ; cette dernière est fortement réglée par la coutume (interdiction de clore, assolement, etc.).

Cette unité socio-économique qu'est le village est souvent doublée d'une administration directe : les membres sont soumis à un pouvoir communal (administratif, fiscal, judiciaire, etc.) qu'ils ont constitué. L'école est également sous le contrôle de la communauté.

Cette forte intégration de l'économique, du familial, du religieux et du politique fait que le village a une forte conscience de groupe et une culture homogène. Cette dernière se manifeste souvent par un patois, un habillement et des coutumes spécifiques. Pour les mêmes raisons, l'interconnaissance villageoise est à un niveau élevé : chacun peut être en rapport personnel et immédiat avec chacun ; mais cette connaissance n'est pas totale ; le système villageois permet l'individualité. Le *nous* est fort, mais il n'a jamais été aussi intense qu'on a bien voulu le dire et les conflits internes sont parfois violents et durent des années, voire des générations.

A cette intégration et à cette homogénéité culturelle ne correspond pas une homogénéité sociale. Les couches sociales sont diverses ; bien que la majorité des résidents soient des paysans, ils sont hiérarchisés en manouvriers, petits et grands agriculteurs côtoyés et dominés par des notables (nobles, clergé, instituteurs, officiers d'Etat), par des artisans et des commerçants.

Les régions homogènes des sociétés agraires comprennent généralement une ville dont le rôle est essentiellement politique.

Comment se présentait l'organisation spatiale de la collectivité urbaine ?

Elle était agencée en un certain nombre de quartiers liés les uns aux autres par un ou plusieurs centres. Le tout était ceinturé de murailles qui étaient, d'une part, des moyens de défense militaire et civile et, d'autre part, un instrument de régulation commerciale. C'est la paroisse et la corporation qui ont été les éléments structurants du quartier. Ces derniers étaient des groupements territoriaux caractérisés par des institutions politiques, religieuses, éducatives, économiques propres, ce qui leur conférait une certaine autonomie. De plus, cette qualité de groupement correspondait souvent à une ethnie ou une race. Les activités économiques étaient, en revanche, très diversifiées : dans un même quartier, les fonctions de production, de distribution, de résidence, de consommation, d'échange, etc., se superposaient. Souvent même coexistaient, dans le même immeuble, l'atelier, le logement, le magasin. Seul le centre de ces villes assurait des fonctions spécialisées (marchés, administration locale et régionale, église, etc.). Il était aussi le lieu de résidence des élites.

Le système politique des villes, après avoir été dominé, dans les sociétés féodales, par les corporations, est, dans la période précédent la révolution industrielle, contrôlé par des oligarchies. Contrairement au régime urbain des corporations, le commandement est autoritaire ;

l'intégration collective n'est assurée qu'avec une faible participation populaire à la décision [11].

3. *La société industrielle*

Pour expliquer l'émergence de la société industrielle, il faut remonter assez loin dans l'histoire des sociétés agraires européennes. Nous ne mentionnerons que quatre facteurs :

La conquête de l'Amérique. Elle fut suivie du déversement en Europe d'une quantité considérable d'or et d'argent. Ce phénomène permit à une économie monétaire et de marché de s'imposer avec tous ses corollaires au niveau des mentalités et des rapports sociaux. Dès lors était consacrée la rupture entre la marchandise-usage et la marchandise-échange. Une classe sociale capitaliste pouvait s'affirmer.

La Réforme. Elle contribua à créer une nouvelle éthique sociale et économique et un nouveau type de personnalité. Dans l'optique de l'éthique protestante, faire du profit n'était pas nécessairement un mal. Ajoutons que le succès économique et, plus généralement, l'activité économique étaient aussi des voies vers le salut. Les doctrines protestantes, en valorisant la rationalité, l'individualisme et la frugalité, facilitèrent le développement du capitalisme marchand et, plus tard, industriel.

Les révolutions agricoles du début du XVIIIe siècle. De nouvelles techniques agraires améliorèrent la productivité de l'agriculture et accrurent les surplus. En même temps, elles libérèrent la main-d'œuvre qui se trouva à disposition de l'industrie naissante. En Grande-Bretagne, le mouvement des enclosures eut les mêmes conséquences.

L'accumulation de technologies nouvelles tout au long de l'histoire de la société agraire permit (en passant par l'imprimerie, par exemple) les découvertes du XVIIIe siècle. Parmi celles-ci, il faut mentionner les techniques permettant l'utilisation de nouvelles sources d'énergie déterminant le développement du machinisme. Ce dernier « affranchit l'homme de la force d'entraînement et de transmission [12] ». Ainsi, dans la société industrielle, la production est dévolue à un ensemble de machines, dont le travailleur n'est que le serviteur.

Ces caractéristiques techniques sont les plus importantes du système de production des sociétés industrielles. A cela, il faut ajouter l'apparition de nouvelles techniques de communication, la prédominance d'une économie de marché, la généralisation d'entreprises qui séparent le lieu de travail du domicile ou, en d'autres termes, la famille de l'entreprise. Cette dernière suppose une accumulation du capital et une rationalité de la gestion ; elle implique une forte concentration d'ouvriers ne contrôlant pas les moyens de production. Le mobile de l'entrepreneur est la recherche du profit.

Qu'en est-il des autres dimensions des sociétés industrielles ? Nous n'examinerons que quelques traits relatifs au démographique, au politique et à l'idéologique.

Le démographique. La population croît à un rythme extrêmement rapide, grâce à une régression considérable de la mortalité.

Le politique. Cette dimension se caractérise par l'émergence d'un Etat plus ou moins démocratique et de plus en plus bureaucratique, qui étend ses activités dans des secteurs socio-économiques de plus en plus nombreux et variés.

L'idéologique. C'est le triomphe du droit.

Le développement de la société industrielle entraîne une différenciation sociale intense. De nouveaux groupements surgissent du disloquement de ceux des sociétés agraires : partis politiques, syndicats, associations culturelles et professionnelles, familles nucléaires, sociétés anonymes, coopératives, mais surtout de nouvelles classes sociales.

La prégnance de milieux sociaux, régionaux, culturels, ethniques, confessionnels hérités des sociétés agraires, a considérablement freiné la structuration du nouveau système de classes. Cette pluralité des milieux a été la cause de la fragmentation des classes sociales des sociétés industrielles. Les conflits sociaux sont dus essentiellement à l'aliénation politique et économique de la classe ouvrière.

Selon A. Touraine, la non-participation populaire à la direction et aux résultats de la croissance économique est un des traits du XIXe siècle [13].

Malgré l'héritage pré-industriel, deux classes aux intérêts contradictoires se dégagent : la classe ouvrière, qui refuse son exploitation économique, qui en appelle à la rationalité et au progrès contre l'irrationalité et les contradictions du système capitaliste ; la bourgeoisie, dont le mobile est de s'enrichir à tout prix et qui, en même temps, fait miroiter « l'image d'une société de l'abondance où seraient éliminées la misère et l'injustice [14] ». La bourgeoisie est incontes-

tablement le centre régulateur de la société industrielle : elle domine l'économique comme le politique.

Les collectivités territoriales les plus typiques des sociétés industrielles sont les villes et les régions polarisées. Les villes se multiplient et croissent. Les citadins deviennent une catégorie sociale de plus en plus importante. Alors que, dans la société agraire, les villes avaient essentiellement des fonctions politico-administratives et culturelles, elles ont, avant tout, dans la société industrielle, une fonction économique. Elles constituent une structure économique d'une rationalité considérable. En effet, les entreprises s'établissent dans les villes pour augmenter leur chiffre d'affaires ; mais il apparaît qu'en se juxtaposant, donc en augmentant leur densité, elles maximisent la compétition entre elles. Celle-ci accroît la souplesse du marché urbain, mais aussi, à plus ou moins long terme, force les entreprises à se spécialiser. En d'autres termes, plus les entreprises d'une ville sont nombreuses, plus la division du travail s'accentue, plus les organismes satellites industriels, commerciaux, financiers des villes se multiplient, plus les entreprises ont tendance à diminuer leur polyvalence et à devenir « beaucoup plus dépendantes de cet environnement (urbain) que chacune, pour sa part, a contribué à créer et qui les attire d'autant plus qu'elles sont susceptibles d'utiliser une multiplicité de services [15] ».

En somme, c'est le nombre élevé d'entreprises juxtaposées qui constitue un facteur d'économie et, si la ville est un point privilégié de l'espace, ce n'est pas tellement à cause de sa position géographique, mais à cause d'une qualité créée par la concentration des acteurs économiques. La ville apparaît comme une unité, une « totalité réalisant des objectifs spécifiques et distincts de ceux poursuivis directement par les unités qui la composent [16] ».

Ce système économique urbain, indivisible, collectif et inamovible, implique que ce sont les autres facteurs de production plus mobiles (matières premières, main-d'œuvre, etc.) qui doivent se déplacer ; ce fait explique la rapide croissance des villes. Si ce mécanisme est laissé à lui-même, la croissance économique deviendra de plus en plus le privilège de quelques points du territoire déjà supérieurement avantagés. Le système des classes sociales des sociétés industrielles s'inscrit sur le sol urbain. Certes, la ségrégation sociale n'est pas nouvelle, elle existait dans la ville pré-industrielle. Ce qu'il y a de nouveau, c'est que s'y ajoutent des ségrégations ethniques et démographiques et la spécialisation fonctionnelle du sol.

Parallèlement à ces développements, on assiste à une désorganisation et à une régression des campagnes. Ces processus sont dus aux changements urbains sus-mentionnés ; ce déclin s'explique, en outre, par les faits suivants : les prix agricoles tombent ; l'artisanat rural s'effondre, car il ne soutient plus la concurrence de l'industrie des villes ; la croissance démographique s'accentue, attendu que les campagnes sont beaucoup plus fécondes que les villes, alors qu'elle n'est pas suivie par une croissance économique.

La communauté rurale s'effrite à un rythme et selon des modalités variant en fonction de sa position géographique. Pour améliorer leur sort, la plupart des villageois doivent se rendre en ville. Ils le font en grand nombre. Ce sont les plus jeunes qui s'en vont et ainsi les villages perdent leurs éléments les plus dynamiques pour animer la collectivité. L'exode rural est d'abord journalier, puis saisonnier ; rapidement il devient définitif. Cette immigration massive cause, dans un premier temps, une espèce de ruralisation des villes. Les perfectionnements des moyens de transport et de communication accentuent les processus évoqués ci-dessus, car ils permettent la pénétration de la ville dans les campagnes et la distribution des produits urbains de plus en plus abondants et meilleur marché. La ville a non seulement besoin des régions rurales pour obtenir des matières premières et de la main-d'œuvre, mais aussi pour écouler ses produits.

La désorganisation systématique des campagnes se poursuit et, en même temps, s'y polarise le conservatisme. En effet, les ruraux, paysans ou ouvriers, qui peuvent améliorer leur niveau de vie, ont enfin la possibilité d'actualiser des normes, modèles, valeurs d'antan et alors inaccessibles [17]. C'est à partir de cette phase de l'évolution qu'il y a superposition entre, d'une part, ruralité et conservatisme et, d'autre part, urbanité et modernité.

Avec l'apparition de l'Etat moderne et l'adoption du suffrage universel, les campagnes, qui sont encore majoritaires, deviennent politiquement dominantes et imposent leur conservatisme au reste de la société. Les sociétés occidentales démocratico-libérales, contrairement aux sociétés socialistes, développent une idéologie pro-agrarienne et souvent anti-urbaine, parfois contradictoire avec l'industrialisation. Elles investissent dans des programmes de réformes agraires ou d'amélioration des structures rurales, sans d'ailleurs beaucoup de succès.

Dans la plupart des sociétés occidentales, ce développement politique est accompagné de l'instauration des institutions communales.

D'une manière générale, c'est la classe dominante de ce type de société qui contrôle le pouvoir des collectivités locales. Dans les communes industrialisées et urbaines, c'est la bourgeoisie commerciale et industrielle qui gouverne ; dans les communes rurales, ce sont les plus grands agriculteurs et les notables locaux, instituteurs et autres intellectuels.

4. La société post-industrielle

La révolution scientifique et technique [18] est le facteur principal de l'émergence de la société post-industrielle. Nous entendons par révolution scientifique et technique l'ensemble des découvertes de l'électronique, de la physique nucléaire, de l'informatique, de la chimie, etc., qui, appliquées à l'industrie, transforment la nature de l'intervention de l'homme dans la production. Les conséquences de cette révolution sont nombreuses. Elles entraînent une concentration financière et spatiale des entreprises, leur agrandissement et leur restructuration interne.

C'est également en raison de cette révolution qu'un nouveau système de classes sociales se dessine. La technocratie est la nouvelle classe dominante. Les traits suivants la définissent : elle prétend parler pour la société et le bien commun ; elle s'identifie à l'investissement collectif, à la raison, à la « nature des choses » ; elle dispose du pouvoir économique et l'emploie à des fins qui ne favorisent pas toujours les demandes sociales. Ainsi la technocratie soumet la politique sociale aux pseudo-impératifs de la défense, de la science, de la politique de puissance. De ce fait, elle est cause d'irrationalité. Cependant, les actions et réalisations de la technocratie ne sont pas toujours et nécessairement négatives. Elles sont à la fois, comme progressistes et conservatrices, facteur de changement et force de résistance au changement. Précisons encore que, dans une société où dominent de plus en plus les activités tertiaires, la technocratie est formée de ceux qui gèrent et élaborent la connaissance, qui détiennent et contrôlent de manière absolue les informations. Pour ces raisons, ils s'entourent de secrets, se méfient de l'information et du débat public. Car « l'information est, en fait, accès à la décision » ; partant, l'absence d'informations, donc de participation aux systèmes de décision, définit l'aliénation et les nouveaux conflits sociaux [19].

Comment se présente la classe dominée ?

Elle n'est en tout cas pas définie par le rapport de propriété, mais par la dépendance face aux mécanismes de changement dirigés.

Elle englobe l'ensemble des personnes qui refusent la manipulation, qui, en tant que travailleurs, consommateurs, usagers, défendent leur identité et revendiquent la participation à la décision.

Plus concrètement, la classe dominée, les usagers-consommateurs, est formée des personnes et des groupes qui ont perdu leur identité (chômeurs, migrants, etc.) ; des consommateurs qui sont poussés par la publicité à l'acquisition de biens dont la diffusion se justifie surtout par l'intérêt des grandes entreprises ; des travailleurs qui subissent des coûts d'une modernisation outrancière et qui sont étrangers aux décisions de l'entreprise ; des étudiants qui sont considérés comme des travailleurs et non comme des hommes en formation.

En bref, les thèmes de la résistance à la technocratie sont : l'autonomie des institutions culturelles et des collectivités locales, le contrôle de l'information, du changement, des politiques sociales. Les classes dominées ne sont plus définies exclusivement par la misère, mais de plus en plus par la dépendance sociale et culturelle.

Qu'en est-il des collectivités territoriales des sociétés post-industrielles ?

Les processus de concentration et de croissance économique et démographique décrits dans les sociétés industrielles se poursuivent. Cependant si, dans les sociétés industrielles, le niveau de développement de moyens de communication a justifié la concentration de presque tous les types d'activités économiques dans les villes, il n'en va plus de même dans les sociétés post-industrielles. A cause des perfectionnements relatifs aux moyens de communication, et aussi à cause de certaines déséconomies urbaines, on remarque, d'une part, un éloignement des industries lourdes. Pour ces entreprises, la juxtaposition urbaine ne semble plus être d'une grande importance. Cependant, si ces industries quittent les centres urbains, elles tentent toujours de se maintenir le plus près possible d'eux ou encore d'y fixer leur administration. D'autre part, il apparaît que la concentration, au centre des villes, des entreprises tertiaires et des « états-majors » des entreprises se poursuit de manière toujours plus intense.

Si, dans les sociétés agraires, les villes sont des enclaves dans un monde rural, dans les sociétés post-industrielles, les campagnes sont des enclaves dans une région urbaine. Elles sont très largement dépeuplées et s'urbanisent pour répondre à une demande citadine de plus en plus forte en matière de loisirs et de tourisme. Ces changements des campagnes s'expliquent en outre par le fait que l'agriculture se mécanise et se rationalise, les produits agricoles se

diversifient, leur écoulement ne dépend plus d'une ville voisine : la commercialisation fait entrer l'agriculture dans le système économique national et international. C'est la fin du paysan traditionnel [20] ; il est remplacé par une catégorie socio-professionnelle très spécialisée, proche du technicien : c'est l'agriculteur. Quant à la communauté rurale (peut-on encore utiliser cette notion ?), elle se diversifie et perd ses caractéristiques agraires. Malgré ces changements, l'agriculteur n'accède toujours pas aux conditions de vie du citadin. Et puisqu'il est maintenant minoritaire, il n'a plus le pouvoir dont il disposait dans le type sociétal précédent, qui lui permettait d'imposer une politique agraire protectionniste.

On s'en rend compte, dans les sociétés post-industrielles, il n'est plus possible de parler de villes et de villages ; c'est, dès lors, le concept de région urbaine qui rend le mieux compte de la réalité. Elle correspond à un vaste ensemble de communes ou de zones plus ou moins grandes, spécialisées et hiérarchisées. Ainsi se côtoient des zones industrielles, commerciales, administratives, résidentielles, vertes, ludiques, agricoles, etc. Le tout est ponctué d'équipements unifonctionnels : supermarchés, aéroports, équipements culturels, gares, etc. Ce système est généralement agencé par un ou deux centres, qui sont souvent les anciennes cités industrielles et préindustrielles. Ils représentent les rares zones multifonctionnelles de la région urbaine : il y coexiste des activités commerciales, administratives, artisanales, ludiques, résidentielles. Il faut en outre préciser que l'aspect de mosaïque de la région urbaine est encore accentué par la ségrégation socio-culturelle qui ne cesse de s'accroître dans les zones résidentielles. On le voit, la forme prise par la région urbaine exprime en tout point les développements de la division du travail et de la rationalisation érigées en règle dans les sociétés industrielles avancées. Ainsi les aliénations de la division du travail s'inscrivent au sol et, de ce fait, elles sont prolongées dans d'autres secteurs de la vie sociale et culturelle. L'homme n'est plus seulement étranger à son travail et aux produits de celui-ci, mais encore à l'environnement de sa vie quotidienne. A y regarder de plus près, on constate que ces aliénations sont loin d'être également réparties dans toutes les couches de la population ; elles corroborent souvent les inégalités engendrées par le système économique, quand elles ne les accentuent pas.

Pour être plus concret, prenons quelques exemples.

Le fonctionnement de cette immense mosaïque nécessite une forte mobilité des personnes, des biens et des idées. En d'autres

termes, la participation est fonction de la mobilité. Or les régions urbaines ne donnent pas satisfaction à cet impératif et il apparaît que l'immobilisme touche beaucoup plus gravement les couches sociales les moins aisées.

La croissance économique est le fondement de la région urbaine. On sait aussi que les pollutions de toute nature (bruit, eau, air, sol, etc.) sont les sous-produits de cette croissance économique pour laquelle on ne sacrifie rien. Or il apparaît que ces nuisances ne sont pas également réparties sur le territoire urbain et qu'elles sont subies beaucoup plus durement par les catégories sociales les plus démunies que par les autres.

Le logement qui, en milieu urbain, fait problème depuis les débuts de la révolution industrielle, est la cause d'inégalités tout aussi dures que les précédentes.

Le brassage continuel des populations urbaines est un obstacle à leur participation aux institutions politiques. Les mouvements perpétuels et répétés d'émigration et d'immigration urbaines font que les individus ou bien deviennent apathiques ou bien se réfugient dans des modèles de pseudo-participation.

L'émergence de cette structure sociale et territoriale qu'est la région urbaine n'est pas accompagnée d'une institution politique démocratique correspondante. Ainsi le développement social, économique et culturel est entre les mains d'agents privés ou publics : Etat, grandes entreprises, grandes communes, associations diverses, etc. Ils gèrent la région en fonction de critères de rationalité, d'efficacité, de consolidation de leur pouvoir et de leur prestige. Sous le couvert de la technicité des problèmes à résoudre, ils instaurent un style politique non démocratique.

Dans ce contexte, les communes continuent à assumer certaines fonctions sociales et culturelles. Cependant, il ne faut pas se leurrer, leur autonomie politique et économique n'est plus qu'un mythe. Un article de R. L. Warren [21] est révélateur. Il caractérise les communes par trois dimensions : l'*autonomie,* qui mesure l'indépendance d'une commune par rapport aux grands organismes privés ou publics ; l'*aptitude à faire face avec succès aux problèmes communaux ;* la *distribution du pouvoir* décentralisée ou centralisée. Or il apparaît que plus la commune est autonome, plus elle a de la peine à faire face à ses problèmes. Plus le pouvoir est centralisé, plus les actions menées sont couronnées de succès.

Ces résultats conduisent à penser que les institutions politiques locales conçues dans les sociétés industrielles ne sont pas adaptées aux réalités des sociétés post-industrielles.

Notre bilan serait incomplet si nous ne mentionnions pas qu'à la périphérie des régions urbaines subsistent des régions en déclin ou sous-développées, plus ou moins dépendantes des premières, en qualité soit de réservoir de main-d'œuvre, soit de zone verte.

C'est autant par rapport aux problèmes des régions urbaines qu'au sous-développement et à la dépendance des régions périphériques que s'imposent les notions des régions-programmes, de politiques d'aménagement du territoire. Que ces politiques soient inter-régionales ou mono-régionales, autoritaires ou concertées, sectorielles ou globales, leurs fonctions sont les mêmes : poursuivre le développement économique et supprimer les diverses formes d'inégalités qui lui sont concomitantes, telles celles liées à l'emploi, à la participation politique, à la distribution des revenus, à la répartition des investissements, à l'implantation d'infrastructures et d'équipements culturels, sociaux et médicaux.

Les quelques éléments dont nous pouvons disposer à l'heure actuelle nous suggèrent que le deuxième objectif n'est guère réalisé ; il reste du domaine du discours.

5. *Récapitulation*

A la suite de notre analyse, quels sont, des sociétés agraires aux sociétés post-industrielles, les principaux vecteurs du changement ?

Nous en comptons au moins trois. Nous intitulons le premier : spécialisation institutionnelle. L'imbrication des sous-systèmes économique, bio-social, politique, idéologique, régresse ; chacun d'eux acquiert une plus grande autonomie. Cette spécialisation institutionnelle est accompagnée d'une hiérarchisation et d'une centralisation ; non seulement ces quatre sous-systèmes n'ont pas tous la même importance, mais encore l'évolution socio-culturelle implique la reproduction d'un système de classes sociales. Le changement est donc dépendant et inégal. Il est dépendant parce que commandé par une classe sociale dominante, et inégal parce que les conséquences des changements ne sont pas également réparties entre tous les groupes sociaux et ne correspondent pas aux aspirations de toutes les couches sociales. Notre thèse est que la hiérarchisation et la centralisation s'accentuent.

A ces développements est quasi nécessairement associée une aliénation de plus en plus généralisée des acteurs sociaux ; ils deviennent de plus en plus étrangers à leur environnement et aux produits de leur société.

Qu'en est-il de ces processus par rapport aux collectivités territoriales ?

Dans notre analyse du village et des quartiers urbains de la société agraire, nous avons montré la profonde imbrication des institutions économiques, familiales, politiques et culturelles. C'est d'ailleurs en raison de cette imbrication que les relations sociales et le contrôle social y étaient si intenses. L'industrialisation a désagrégé ce type de système social. Certes, le politique, l'économique, le biosocial, l'idéologique restent liés, mais ils ne sont plus fusionnés comme ils l'étaient dans la société agraire.

En ce qui concerne la dépendance et l'inégalité entre les collectivités territoriales, dans la société agraire elle est surtout intrarégionale ; c'était l'opposition ville - campagne. Avec l'émergence de la société industrielle, puis post-industrielle, l'inégalité et la dépendance deviennent intra et inter-régionales. En marge des régions urbaines apparaissent des régions en déclin ou sous-développées. Le modèle centre - périphérie organise les diverses zones et localités de la région urbaine.

C'est en raison de cette situation problématique que se dégage l'idée de région - plan, mais en vain. On se rend ainsi compte que les diverses collectivités constituant l'organisation spatiale d'une société ne sont pas indépendantes, mais qu'elles forment un système ; il est indispensable de prendre en considération l'ensemble pour rendre compte de l'un ou de l'autre type qui y participe.

Tableau 1 :

Typologie des sociétés globales et des collectivités territoriales

société agraire	société industrielle	société post-industrielle
région homogène	région polarisée	région urbaine région - plan
localité multi-fonctionnelle (+)	localité multi-fonctionnelle (—)	localité unifonctionnelle
Autonomie locale moyenne à forte	Autonomie locale moyenne à faible	Autonomie locale faible à nulle
↓	↓	↓
niveaux du	niveaux du	niveaux du
système politique local	système politique local	système politique local
exécutif	exécutif	exécutif
assemblée du peuple	assemblée des délégués du peuple	administration
non-peuple	non-peuple	assemblée des délégués du peuple
		non-peuple

La typologie du tableau 1 tente de récapituler, sous un autre angle encore, notre analyse.

Cette typologie, comme toutes les typologies, est un pari : à des fins d'analyse, elle accentue et privilégie certains aspects de la réalité étudiée. Nous voulons montrer par cette esquisse que chaque type sociétal engendre un système de collectivités régionales et locales typiques. Ce système exprime plus ou moins directement le mode de la division du travail, du niveau de développement technologique, de la stratification sociale des sociétés globales.

Notre schéma fait également apparaître à la fois une complexification des collectivités locales, mais en même temps une régression de leur autonomie. Cette dernière est perdue au profit des grandes entreprises, des administrations publiques, d'associations diverses dont on sait qu'elles sont dominées par la technocratie.

NOTES ET RÉFÉRENCES

[1] GURVITCH, G. : *La vocation actuelle de la sociologie,* tome 1, P.U.F., Paris, 1967.

[2] BAUDEVILLE, J.-R. : *Les espaces économiques,* P.U.F., Paris, 1964, p. 8-18.

[3] HILLERY, G. A. Jr. : *Communal Organizations. A study of Local Societies,* The University of Chicago Press, Chicago, 1968.

[4] SCHNORE, L. F. : Community, in N. J. Smelser, *Sociology,* J. Wiley, New York, 1967, p. 85.

[5] MacIVER, R. M. : *The Web of Government,* MacMillan, New York, 1947.

[6] DAVIS, K. : *Human Society,* MacMillan, New York, 1949.

[7] HILLERY Jr., G. A. : *A Critique of Selected Community Concepts,* « Social Forces », 37, 117, Mars 1959.

[8] Nous nous sommes inspiré, entre autres, de l'étude de G. Lensky, *Human Societies,* MacGraw Hill Book Cy, New York, 1970.

[9] MARX, K. : *Idéologie allemande,* citation reprise dans G. Friedmann, *Villes et campagnes,* Libr. A. Colin, Paris, 1953, p. 119.

[10] LE ROY LADURIE, E. : Civilisation rurale, *Encyclopaedia universalis,* vol. 14.

LEFEBVRE, H. : *Du rural à l'urbain,* Paris, Anthropos, 1970.

MENDRAS, H. : *La fin des paysans,* Paris, Sedes, 1967.

MENDRAS, H. : Sociologie des ruraux, *Encyclopaedia universalis,* vol. 14.

RAMBAUD, P. : *Urbanisation et société rurale,* Paris, Seuil, 1969.

RAMBAUD, P. : Sociologie du village, in H. Desroche et P. Rambaud. *Villages en développement,* éd. Mouton, 1971, p. 13-37.

[11] LEDRUT, R. : *Sociologie urbaine,* P.U.F., Paris, 1968, p. 35.

[12] RICHTA, R. : *La civilisation au carrefour,* éd. Anthropos, Paris, 1973, p. 3.

[13] TOURAINE, A. : *La société post-industrielle,* éd. Denoël, Paris, 1968, p. 46.

[14] TOURAINE, A. : op. cit., p. 47.

[15] RÉMY, J. : *La ville, phénomène économique,* éd. ouvrières, Bruxelles, 1960, p. 71.

[16] RÉMY, J. : op. cit., p. 96.

[17] SJŒBERG, G. : The Rural-Urban Dimension in Preindustrial Transitional and Industrial Societies, in R.E.L. Faris, *Handbook of Modern Sociology,* Rand MacNelly and Co., Chicago, p. 36-82.

[18] RICHTA, R. : op. cit. ; TOURAINE, A. : op. cit. ; GALBRAITH, J. K. : *Le nouvel Etat industriel,* éd. Gallimard, Paris, 1967.

[19] TOURAINE, A. : op. cit., p. 77 et p. 88.

[20] MENDRAS, H. : op. cit.

[21] WARREN, R. L. : *Toward a Non-Utopian Normative Model of the Community,* Brandeis University, Waltham, 1969 (Ronéo).